

Petit-Déjeuner Rencontre à Namur

Du networking réussi lors de notre dernier Petit Déjeuner Rencontre du 9 juin qui se déroulait cette fois à Namur. C'est devant un parterre de plus de 90 personnes que **Frédérique Lathuy**, responsable des aides directes à l'Agence de Stimulation Economique, a présenté les nouveaux outils d'appui à la créativité: les **bourses de pré-activité et les bourses innovation**.

Nos porteurs de projet, créateurs et partenaires ont ensuite écouté le témoignage de **Marc Fastré**, entrepreneur en consultance et solutions informatiques et bénéficiaire d'une bourse de pré-activité. Il nous a tracé les grandes étapes de la création de son entreprise et l'utilité pour lui d'avoir obtenu une bourse de pré-activité pour préparer une étude de marché poussée, disposer de moyens pour créer son image et obtenir tout simplement de la crédibilité vu que ce dossier est examiné par des experts.

A l'issue des exposés, les contacts ont été nombreux autour d'un petit déjeuner convivial, riche en échanges utiles pour développer son réseau professionnel.



Infos Pratiques

Séances d'informations de Job'In (uniquement sur inscription):

- À Liège : tous les mercredis de 10h00 à midi.
- À Namur : tous les jeudis de 10h00 à midi.
- À Nivelles : 2ème et 4ème vendredis du mois de 10h00 à midi.
- À Verviers : 1er et 3ème mardis du mois de 14h00 à 16h00.
- En Basse-Meuse, avec Alpi : 2ème et 4ème lundis du mois de 10h00 à midi

Formations

A Liège et Verviers, des programmes de séminaires conçus en partenariat avec Cide-Socran, Formation-PME, Iri-Formation, Job'In et Oco ont débuté. A Namur et en Brabant wallon, ce programme est réalisé avec IFAPME. Consultez-nous!

Petit-Déjeuner Rencontre à Verviers

Inscrivez-vous déjà à notre prochain **Petit-Déjeuner Rencontre le mardi 29 septembre de 8 H30 à 10H30** dans nos bureaux de Verviers, à la Chambre de Commerce et d'industrie.

Le thème : Les **nouveaux outils financiers fédéraux pour faciliter l'accès au crédit des indépendants et entreprises**.

Un représentant du **Fonds de Participation** présentera les deux outils mis en place par le Gouvernement fédéral pour faire face à la crise et faciliter l'accès au crédit professionnel : **INITIO**, qui est un prêt destiné au financement des besoins d'investissement ou de fonds de roulement des petites entreprises et en complément des crédits de la banque, et **CASHEO**, qui vise à financer les créances auprès des clients institutionnels publics (état, régions, communes...), souvent sources de problèmes de trésorerie pour les petites entreprises.

Deux entrepreneurs soutenus par Job'In témoigneront de leur expérience de financement auprès du Fonds de Participation.

Les Petits-Déjeuners Rencontres de Job'In : du networking pour échanger vos expériences, rencontrer nos partenaires et entreprendre ensemble !

Info et inscription : Cindy Gillissen – 087/ 29 36 38 – info.verviers@jobin.be.

Salon créer 2009

Les 14, 15 et 16 septembre se déroule le **salon européen des entrepreneurs à Lille**. Des espaces stands, des conférences et diverses animations autour de la création, de la transmission et du développement de l'entreprise.

A deux pas de votre région, ce salon est LE premier salon du Nord de l'Europe. N'hésitez-pas à aller vous inspirer chez nos collègues français !

Info et inscription : www.saloncreer.com

Coordonnées

- Job'In Liège: Av. Blonden, 29 - 4000 Liège
Tél. 04 344 06 01
- Job'In Namur: Av. Sergent Vriethoff, 2b - 5000 Namur
Tél. : 081.400.666
- Job'In Basse-Meuse: rue Perreau, 18/01- 4680 Oupeye
Tél. : 04.264.31.80
- Job'In Verviers: rue Renkin, 35- 4800 Verviers
Tél. : 087.29.36.38
- Job'In Brabant Wallon: rue de Bruxelles, 51 - 1400 Nivelles
Tél. : 067.63.91.50
- Job'In Design : Av. Blonden, 29 - 4000 Liège
Tél. : 04 253.42.33 - info@jobin-design.be

• Site web : www.jobin.be • info@jobin.be

Planète Job'In:

Rédacteur en chef: Laurent Cattelain • Editeur responsable: Fabienne Mathot • Graphisme: Webscreens (www.webscreens.be - 04 375 33 09)

Planète Job'In – Un autre regard sur la création des entreprises...



Planète Job'In



{ éditto }

Sommaire

- > Job'In dans l'Euregio **2**
- > Projet : Devenir indépendant en Belgique **2**
- > Prestations sociales pour indépendants **2**
- > Les nouveautés du Fonds de Participation **3**
- > Agenda Job'In **4**

L'été se termine et, malgré les chiffres nationaux alarmistes sur le nombre de créations d'entreprises en diminution et la hausse des défaillances d'entreprises, nos séances d'information et nos agendas ne désespèrent pas. Au 30 juin de cette année, nous avons déjà enregistré **82 nouvelles entreprises**, dont la moitié de créations par les femmes, pour 158 entreprises créées sur l'année 2008. L'esprit d'entreprise des candidats entrepreneurs sans emploi ne semble donc pas affecté par la crise chez nous !

Un autre indicateur assez évocateur du contexte de crise financière est celui des accords de crédit et de la réactivité des banques. Globalement, **87% des 99 dossiers de crédit** déposés auprès de nos partenaires et ayant obtenu une réponse, ont reçu une décision favorable. Ce ratio passe à 100 % quand il s'agit de demandes de prêts auprès des banques avec un cofinancement **Fonds de Participation** ou une garantie de la **Socamut**. Il semble donc que les banques avec lesquelles nous sommes partenaires ne sont pas réticentes à financer les dossiers de nos petites entreprises. Encore faut-il que les entrepreneurs soient solidement préparés et motivés pour convaincre, ce qui est l'essence de notre travail d'accompagnement. Et que des leviers financiers publics permettent de diminuer les risques comme le font la Socamut au niveau régional et le Fonds de Participation au niveau fédéral.

Le Fonds de Participation ayant lancé deux nouveaux outils fin 2008 dans le cadre du **programme gouvernemental anticrise**, nous avons souhaité faire le point sur ces crédits et leur mode d'emploi et y consacrons notre dossier thématique.

Et puisqu'une « rentrée scolaire » à Job'In s'accompagne toujours de nouveaux projets, nous vous présentons nos deux nouveautés : l'une concerne un **projet eurégional** intitulé EXTENSIO lancé en Basse-Meuse. Ce programme va accompagner et former des porteurs de projet qui souhaitent développer des affaires dans l'une des quatre autres régions de l'espace EUREGIO.

L'autre nouveauté est un projet pilote d'accompagnement de **porteurs de projet, migrants hors UE**, résidant à Liège et souhaitant opter pour le statut d'indépendant.

Avec ces deux actions, Job'In poursuit une stratégie qui vise à offrir un accompagnement sur mesure suivant les besoins des créateurs.

Bonne lecture !

Fabienne Mathot

Les chiffres :

99

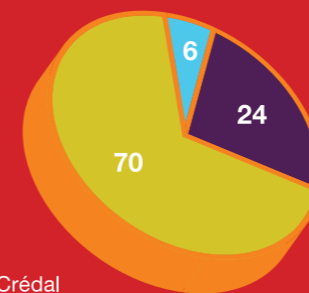
Dossiers de crédit introduits par les créateurs de Job'In auprès de nos partenaires en 2009

(Statistique arrêtée au 30/06/2009)

Taux d'acceptation :

87%

répartition:



- Crédal
- Banques
- Fonds de participation

www.jobin.be

Avec le soutien de la Région wallonne et du Fonds Social Européen



Qu'est-ce que l'EUREGIO ?

Le marché économique de l'EUREGIO est un pôle d'attractivité pour bon nombre d'entreprises. Couvrant 5 régions limitrophes, la Province de Liège, le Limbourg belge, le Limbourg néerlandais, la Région d'Aachen et la Communauté germanophone, il concerne 4 millions d'habitants et 250.000 entreprises.

Des programmes de coopération eurégionale (INTERREG) sont menés depuis plusieurs années afin de renforcer les structures socio-économiques et culturelles et, en particulier, de soutenir le goût d'entreprendre et la création d'entreprises.

La Basse-Meuse au cœur de l'Eurégio...

La Basse-Meuse (Bassenge, Herstal, Oupeye, Visé...) se situe au carrefour de ces régions à quelques kilomètres de la Flandre, des Pays-Bas et de l'Allemagne et est en connexion avec les grands réseaux européens, par route, rail, air ou voie d'eau. Ce qui en fait une sous-région privilégiée au sein de l'espace EUREGIO. C'est la raison pour laquelle, **Basse-Meuse développement** asbl, qui est l'organe local de redéploiement économique, a initié un projet d'accompagnement de porteurs de projet souhaitant entreprendre dans l'espace économique de l'EUREGIO. Ce projet, intitulé **EXTENSIO**, vient d'obtenir le soutien des fonds INTERREG 4 et de la Région wallonne pour 3 ans. Il s'inscrit dans un partenariat local, avec l'**Arebs** et **Job'In**, et eurégional, avec : Unizo pour le Limbourg flamand, **UCM** Liège, la Chambre de Commerce d'Aachen et de Maastricht et WFG à Eupen.

Devenir indépendant en Belgique : mode d'emploi



Organisé avec le soutien de la **Ville de Liège**, le projet « Devenir indépendant en Belgique : mode d'emploi » s'adresse à toute **personne originaire d'un pays situé hors de l'Union Européenne et qui présente un projet de création d'entreprise**.

Ce programme, qui démarre le 6 octobre, s'organise autour de 8 séminaires interactifs de sensibilisation à l'esprit d'entreprendre et animés par des conseillers de Job'In ainsi que par des formateurs extérieurs. Au menu : le profil et le statut social de l'indépendant, le plan d'affaire, le financement, la stratégie commerciale, la comptabilité et les aides au lancement, le tout en abordant des aspects propres aux ressortissants étrangers.

Parallèlement à ces séminaires, un coaching individuel est mis en place pour chacun des participants afin de débriefer les séminaires suivis et d'envisager le dispositif d'aide adéquat au vu des besoins et ambitions du candidat entrepreneur.

Si cette action vous intéresse, n'hésitez pas à consulter nos conseillers de Liège (04.344.06.01).

Si cette action vous intéresse, n'hésitez pas à consulter nos conseillers de Liège (04.344.06.01).

EXTENSIO : de quoi s'agit-il ?

EXTENSIO est un programme dédié aux starters qui développent ou souhaitent développer des affaires dans l'EUREGIO, soit pour vendre des services ou produits dans une autre région, soit pour trouver des fournisseurs ou des partenaires, soit encore pour y créer leur entreprise ou une filiale... Les partenaires associés au projet lancent des actions pour **accompagner ces starters** en leur facilitant l'accès aux aides et à l'information et en créant des coopérations entre organismes de soutien eurégionaux. **L'esprit d'entreprise** sera aussi mis à l'honneur par l'organisation d'un AWARD EUREGIO.

Et Job'In dans l'EUREGIO ?

Les freins généralement rencontrés par les jeunes entrepreneurs pour réaliser des affaires de l'autre côté des frontières sont la barrière culturelle et de la langue, la méconnaissance des organismes, des aides et incitants et le manque de réseaux. La **plateforme création d'activités constituée de Basse-Meuse développement, Arebs et Job'In** a mis sur pied un programme de formation et d'accompagnement sur mesure pour lever ces obstacles et aider ces entrepreneurs candidats au marché eurégional. La mission est d'accompagner 6 groupes d'une douzaine de candidats sur les 3 prochaines années, dès octobre 2009, et de leur fournir une aide dans la préparation de leur projet et de leur plan d'affaire, mais aussi des formations intensives en langue, une initiation aux réalités économiques et culturelles locales et des rencontres transfrontalières. Les points forts du programme sont un stage d'immersion dans une entreprise du même secteur de l'autre région et une mise en réseau avec des entreprises des 5 régions concernées.

Info et inscription : Basse-Meuse développement – 04 264 31 80 – www.bassemeuse.be

Prestations sociales pour indépendants à la hausse !

Malgré le contexte économique, le statut des indépendants progresse encore. Au 1er août 2009, les prestations suivantes sont augmentées :

- La **pension minimum de travailleur indépendant augmente de 3%**. Cette augmentation a aussi pour conséquence un relèvement de la prestation en cas de faillite et de certaines prestations d'incapacité de travail.
- La **pension de travailleur indépendant** (autre que la pension minimum) qui a pris cours effectivement et pour la première fois avant le 1er janvier 2009 augmente quant à elle de 1,5 %.
- L'**allocation de maternité** connaît une hausse de 2 %.
- Les **indemnités d'incapacité de travail et d'invalidité** (sans assimilation), du titulaire cohabitant progressent de 2,5 %.
- La **prime de rentrée scolaire**, pour les jeunes entre 18 et 24 ans passera de 25 à 50€. Cette somme est versée, comme chaque année, mi-août.

La pension minimale a fait l'objet d'un effort particulièrement important ces dernières années, comme le montre le tableau ci-dessous :

	Pension de retraite		Pension de survie
	Ménage	Isolé	
01/04/2003	823 €	617 €	617 €
01/10/2008	1.158 €	873 €	873 €
01/05/2009	1.178 €	893 €	893 €
01/08/2009	1.213 €	920 €	920 €

Pour plus de détail, visitez le site de l'INASTI (www.inasti.be) ou renseignez vous auprès de votre caisse d'assurances sociales ou de votre mutualité.

Initio, Cashéo,... des nouveautés du Fonds de Participation pour contrer la crise !

Dans le contexte de la crise financière, le Fonds de Participation a réagi assez rapidement en proposant deux nouveaux produits. « **Initio** » d'abord, un crédit octroyé de maximum 100'000 euros permettant d'encourager une banque à co-financer le projet. Dans la foulée, en mars dernier, « **Cashéo** » a été lancé. Ce prêt s'inscrit dans le cadre du plan fédéral pour les PME et veut venir en aide aux petites entreprises ayant une structure financière saine mais qui sont confrontées à des problèmes de liquidités en raison de la crise. Revenons plus en détails sur ces deux nouveautés.

« Initio », pour booster les banques

L'objectif est simple : contribuer à diminuer les effets néfastes de la crise pour les PME et TPE en leur facilitant l'accès au crédit bancaire. Ce prêt est destiné aux petites entreprises, tant personnes physiques que morales. Il s'adresse aux indépendants et aux professions libérales qui exercent leur activité à titre principal.

L'originalité d'Initio, par rapport aux prêts Starteo (pour les starters) et Optimeo (pour les PME déjà lancées), concerne essentiellement la procédure, qui est inversée. En effet, dans le cas d'Initio, l'entrepreneur fait sa demande directement au Fonds de Participation, avant même toute démarche auprès de sa banque. Dans l'hypothèse où le prêt Initio est accordé (maximum 50% des besoins de l'entrepreneur), le complément bancaire est plus simple à obtenir par la suite, le banquier étant rassuré de constater l'intervention financière du Fonds de Participation.

Initio s'adresse aux porteurs de projet et PME de moins de 10 personnes. Il concerne tous les investissements (y compris les besoins en capital d'exploitation), sauf les investissements immobiliers. Le montant accordé correspond au plus petit des montants suivants : 100 000 euros, 5 fois l'apport propre, 50 % du montant total d'investissement (le solde étant constitué par le crédit bancaire). Le taux d'intérêt est de 3 % la première année, taux équivalent au BEPR sur la durée restante (actuel : 3,45%). La durée du prêt est de 3, 5 ou 7 ans selon la nature du projet et une franchise en capital d'un an est possible.

« Cashéo », crédit à court terme

La création de Cashéo part d'un constat : le nombre de factures en retard de paiement ou impayées a fortement augmenté depuis fin 2008. Cela peut entraîner de graves problèmes de liquidités. Cashéo offre aux petites entreprises la possibilité de mobiliser leurs créances actives détenues sur les institutions publiques et d'obtenir une avance de 80 % sur celles-ci. Le principe: les créances sont domiciliées au Fonds de participation, qui fait une avance à la petite entreprise à concurrence de 80 % du montant de la facture. Dès que les donneurs d'ordre ont payé leur dette au Fonds de participation, les 20 % restants sont versés. Si la demande de Cashéo est faite par une personne physique, aucune garantie n'est demandée. S'il s'agit d'une petite entreprise avec personnalité juridique, le cautionnement des associés actifs est requis.

Cashéo est un prêt subordonné sous forme de ligne de crédit confirmée pour une durée d'un an (renouvelable). Le montant octroyé s'élève à minimum 15'000 € et maximum 250'000 €. Cashéo vient en complément des crédits à court terme mis à disposition de l'entreprise par son banquier. Le taux est fixe et équivaut à l'EURIBOR 3 mois + 3 %.

Procédure pour Intio et Cashéo : un business plan doit d'abord être élaboré sur base d'un formulaire spécifique, puis validé par un comptable ou réviseur d'entreprise. Il est ensuite envoyé directement au Fonds de Participation pour analyse. Notons que Job'In peut vous aider à préparer ce formulaire.

Intéressé par ces produits « anticrise » du Fonds de Participation ? N'hésitez pas à consulter leur site internet – www.fonds.org – et à en parler à votre conseiller.

Témoignage

Alexandra Colleye



J'ai ouvert en mai dernier un supermarché de 400 m² à Genappe consacré à tout ce qui est bio, éthique et écologique. Je propose des produits alimentaires, cosmétiques, d'entretiens ainsi que des compléments alimentaires. Mon ambition ? Prouver aux personnes qui achètent du bio qu'elles peuvent faire TOUTES leurs courses en respectant l'environnement et la santé, en harmonie avec le budget de chacun.

C'est grâce à une séance d'information de Job'In que j'ai pris connaissance des produits du Fonds de Participation. J'ai consulté également leur site internet et c'est ainsi que j'ai connu le prêt Initio. Après en avoir parlé avec ma conseillère et préparé un business plan solide, je fus une des premières entreprises à l'obtenir. Ce fût une véritable aubaine car, dans le contexte de crise financière, aucune banque ne m'aurait proposé de financer mon projet. De plus, grâce à Initio, je bénéficie d'un taux très avantageux et d'une franchise en capital de deux ans. Ce dernier point est important pour moi. Cela me soulage fort financièrement parlant, ceci d'autant plus que je suis liée à des charges de fonctionnement assez lourdes, notamment au niveau personnel avec trois employés à temps plein. Aujourd'hui, je suis très satisfaite de mon démarrage. Après seulement 15 jours d'activité, j'ai dépassé mes prévisions de 50%. D'autre part, je donne une image fort professionnelle. En effet, de nombreuses personnes sont intéressées par le concept et m'interpellent pour connaître les coordonnées du groupe auquel j'adhère ! C'est ce qui m'a donné le projet, pour l'avenir, de créer ma propre franchise et d'ouvrir d'autres points de vente.

Les chiffres du Fonds de participation :

232

Demandes de prêt

Initio accordées

(Statistique arrêtée au 31/07/2009)

Taux d'acceptation :

64%

Montant moyen octroyé :

55 488 euros

Bi'Oooh – Chaussée de Bruxelles 6a – 1470 Genappe – Tél. : 067.78.04.02 – www.bioooh.be